

Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame CHEVALLIER Martine, Maire.

Etaient présents : COUILLEROT Denis / JANNIN Pierre / NICOLAS Nathalie / VOISIN Anne Marie / ESTIGNARD Isabelle/ GUITAUD Jean / COTTIN Eric /BOULET Françoise a quitté la séance à 20 h 45 (astreinte professionnelle)

Excusés : GUILLEMIN Daniel a donné pouvoir à Jean GUITAUD
DALLOZ Marie Claude a donné pouvoir à CHEVALLIER Martine
PRUDENT Raymond a donné pouvoir à NICOLAS Nathalie
RIVOIRE Yves a donné pouvoir à COUILLEROT Denis

ORDRE DU JOUR :

CDCI-SDCI

Voirie fossés

Avancement des travaux

Cérémonie du 14 juillet : remise médailles sapeurs pompiers

Questions diverses

Entend le compte rendu de la précédente réunion qui avait eu lieu le 19 mai 2011

CDCI –SDCI : Mme le maire présente la carte (projet) du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale proposée par Monsieur le Préfet ;

Lors du précédent conseil (19 mai 2011), Mme Le Maire avait exposé la carte de Monsieur le Préfet et, avait relaté les 2 réunions de la commission (réunions à l'initiative de Monsieur le Préfet à Mâcon en présence de 47 membres élus dont Mme le Maire)

A exposé également que le dossier serait expédié par la préfecture afin que le conseil municipal l'étudie.

A informé le conseil que dès réception, une copie serait établie aux membres du conseil pour information et étude.

Le dossier a été réceptionné en mairie le 20 mai 2011 et une copie a été expédiée le 20 mai 2011 à tous les conseillers.

Une réunion a eu lieu le 28 juin 2011 à Louhans à l'initiative de Monsieur le préfet.

Madame le maire avait demandé aux adjoints d'être présents.

Lors de cette réunion, Monsieur Le Préfet a exposé la carte proposée sur différents critères comme par exemple :

Qu'une commune de 300 habitants n'a ni les mêmes besoins, ni les mêmes préoccupations qu'une commune plus importante ; Que par expérience, il a pu constater des difficultés lors de projets trop ambitieux ; Qu'il déplore que le Jura n'ait pas saisi l'occasion de fusion éventuelle avec des communes limitrophes.....

Monsieur Jean Girardon, président de l'association des maires de Saône et Loire est intervenu et, trouve que le projet de la carte de Monsieur le Préfet est compatible avec les attentes de la population.

Après avoir débattu et que tous les conseillers aient pu s'exprimer, Madame le Maire a soumis au vote la carte proposée par Monsieur le Préfet de Saône et Loire.

Pour : 7
Contre: 2
Abstention : 3

AVANCEMENT DES TRAVAUX :

MARCHE COUVERT : les peintures vont débiter la semaine prochaine

Après entretien avec le fournisseur des volets, quelques modifications seront apportées aux volets roulants : Installation manuelle, cache des fils, changements de certaines lames.

Il a été demandé à l'entreprise de maçonnerie de décaisser devant la grande porte (local mis à la disposition du comité d'animations) afin que le fournisseur de volets roulants repositionne le dit grand rideau et le mette de niveau avec les autres par rapport au sol.

Le panneau d'affichage présent sous le marché couvert avant les travaux sera installé sur un des murs du local en face de la mairie (ex local pompiers)

SALLE DES FETES : Daniel Guillemain est en charge du dossier ; Le conseil est dans l'attente de devis

Mme Le Maire informe avoir demandé à l'entreprise de menuiserie d'intervenir. Celle-ci devrait intervenir en juillet 2011.

ACCESSIBILITE DES BATIMENTS POUR LES PERSONNES A MOBILITE REDUITE : le conseil prend connaissance des plans (Salle des fêtes, église, mairie et agence postale communale) ; la boîte aux lettres de l'agence postale communale pourra être déplacée. Des devis seront demandés au maître d'œuvre pour affiner les projets.

SALLES DE REUNION 1^{er} étage DE LA MAIRIE : Devis réceptionnés par l'entreprise de peinture.

ECOLE- AGENCE POSTALE : Des tuiles ont été changées sur les bâtiments en raison de différentes fuites récurrentes.

Mme Le Maire informe qu'une réunion de la commission des bâtiments sera programmée courant juillet ou août pour parler de tous les travaux des bâtiments en cours.

VOIRIE-FOSSES : Une grande partie des fossés a été effectuée. Le reste sera terminé courant de l'année. Après le devis réceptionné, la seconde partie de la lagune sera récurée. Les travaux de voirie sont en cours - le point à temps sera réalisé en août.

CEREMONIE DU 14 JUILLET : un défilé aura lieu au monument aux morts à 9 h 30.

Une remise de médailles et diplômes aux sapeurs pompiers aura lieu à l'issue de la cérémonie sous le marché couvert de Beurepaire.

QUESTIONS DIVERSES :

- Des barrières fleuries, un banc et des buis sont installés au monument aux morts. Le souvenir français interviendra pour peindre les lettres des noms « Mort pour la France » sur le monument aux morts.

Entend une lettre de remerciements de l'association du Souvenir Français pour l'octroi de la subvention.

Le conseil les remercie pour le travail de rénovation des tombes « des soldats tués pour la France ».

- Les BIKKERS 71 organisent un marché de la moto sur la place le 11 juillet 2011 de 7 h à 19 h et une concentration de motos est prévue les 24 et 25 septembre 2011
- Le club des DEUDEUCHES sera sur la place le 11 septembre 2011 et, effectuera un départ de Beurepaire entre 9 h et 10 h.

- Le rallye de Bourgogne organisé par Christian DAZY souhaite revenir et, a annoncé le passage des voitures le 23 octobre 2011. Seront présentes le matin aux environs de 10 heures pour un départ de Beaurepaire.
- Le permis de construire pour la construction de 11 maisons d'habitation rue du 19 mars 1962 a été accordé.
- La demande de certificat d'urbanisme rue des Pommiers est en cours d'instruction
- La nouvelle débroussailleuse a été livrée : décide de vendre l'ancienne
- FETE DU 15 AOÛT : Paella, feux d'artifice et bal en plein air le dimanche 14 août 2011. Réservation en mairie pour le repas. Le 15 août marché aux puces comme à l'habitude.
- Local ex pompiers : Une corvée de nettoyage est organisée le vendredi 12 août 2011.
- Madame le maire présente le rapport financier de la commune de 2006 à 2010. Une copie avait été remise dès réception (par voie postale) à tous les conseillers pour information, étude et question. Mme Le Maire expose que Monsieur Prin, trésorier de Louhans peut rendre compte du rapport si le conseil le souhaite. Le conseil ne le souhaite pas et, trouve le rapport très explicite.
- Prend connaissance des différentes demandes pour la location de l'appartement de l'ancienne gendarmerie
- CANTINE : prend connaissance du compte rendu de l'assemblée générale ; un nouveau bureau a été mis en place. Le compte rendu de la cantine a été remis aux conseillers.
- ASSAINISSEMENT : En attente pour le contrôle du raccordement de la maison de Mr VALLET. Jean Guitaud et Fabrice Lacroix se rendront sur place lorsqu'il pleuvra pour se rendre compte si les travaux de raccordement sont effectués ou non.
- Madame le Maire informe le conseil que suite à la cession du chemin rural n°1 décidée par délibération en septembre 2010, qu'une enquête publique devra être réalisée. Mme Le Maire informe qu'elle fera le nécessaire.
- Madame le maire a demandé l'installation sur la commune d'un distributeur de billets. Une banque a refusé. D'autres réponses de banque sont en attente.
- MAIN COURANTE DU STADE : Mme Le Maire juge nécessaire de refaire la main courante ; Des devis complémentaires à ceux de 2009 sont demandés. Le club célébrera les 75 ans de création du club en juin 2012. A réception des devis attendus, le conseil statuera.
- Madame le Maire informe que les deux terrains rue du Revermont ont été vendus.
- Mme Le Maire informe que l'atelier tricot, broderie.....fonctionne bien. Des personnes viennent régulièrement.
- Le terrain acheté route de fontainebrux sera nettoyé par fauchage.
- le CU demandé par la famille PETITJEAN a la Chaigne a été refusé
- Demande au syndicat de la Seillette la réalisation de travaux sur les canalisations d'eau

- Est informé d'une demande commerciale de la Caisse d'Epargne pour une ouverture de livret d'épargne aux nouveaux nés de la commune. Le conseil accepte.
- Monsieur THINCELIN, président du Comité d'Animations remercie la commune lors des feux de la St Jean pour les prêts locaux, matériels.....
- Prend connaissance du compte rendu du conseil d'école – du courrier des usagers de la ligne de la Bresse concernant la ligne de chemin de fer de DIJON à BOURG EN BRESSE. Une copie de ses dossiers a été remis aux conseillers.
- Mme La Maire informe que le président du Conseil Général Montebourg organise une Assemblée Départementale Extraordinaire a Macon le lundi 11 juillet 2011 pour le projet de la RCEA. Le public peut assister.
- SIVOM DU LOUHANNAIS : portes ouvertes le 1 octobre 2011. Il est demandé aux conseillers de se rendre à cette journée portes ouvertes à Branges.
- Il est demandé aux personnes désirant faire vidanger leur fosse septique de s'adresser en mairie qui leur remettra les informations (tarif, fournisseur....)
- Un maraicher bio (Le Jardin de la Forêt de Sagy) sera sur la place le 15 juillet 2011 et, ce tous les vendredis après-midi de 16 h à 20 h
- Entend une lettre de remerciements de la famille LACROIX Fabrice pour le cadeau du conseil municipal lors de la naissance de leur petite fille
- Est informé de la demande de prospection des terrains de la commune par l'association JURA DETECTION. Le conseil refuse leur intervention.
- Une pétition est déposée en mairie et dans les commerces contre la fermeture du journal l'indépendant
- Monsieur JANNIN demande la réglementation sur le bruit du voisinage
- Monsieur COTTIN demande la réglementation sur le brulage des déchets
- A été demandé que l'éclairage public fonctionne l'été durant les manifestations. A été demandé de réfléchir à ôter l'éclairage de l'église (lampe halogène)
- Décide d'installer une ligne internet à la bibliothèque et d'installer un panneau en bandeau sur l'avant toit de la bibliothèque
- Il est rappelé qu'il est interdit au véhicule de plus de 3 t 5 de se garer le long du stade